

Il est indubitable que le public s'intéresse à la question à l'étude. Je n'ai jamais reçu tant de courrier—même à propos de la peine capitale, de l'avortement ou du bilinguisme; non pas des lettres-circulaires comme nous en recevons en certaines occasions, mais des lettres rédigées d'un bout à l'autre par des personnes qui se sentent vraiment concernées. D'aucuns disent que tout cela a été orchestré; il n'empêche que ce sont là des sentiments exprimés par des Canadiens que la règle de la clôture ne devrait pas museler.

En ce qui concerne l'organisation des travaux de la Chambre, qu'il me soit permis de dire que s'il y avait eu un véritable dialogue entre le leader du gouvernement et le leader de l'opposition à la Chambre sur la durée du débat, la discussion aurait peut-être beaucoup moins traîné qu'elle ne va le faire maintenant. L'honorable représentante d'en face—j'hésite à la désigner ainsi de crainte qu'elle ne soulève la question de privilège—hoche la tête en signe de dénégation. Mais je sais pertinemment que c'est vrai.

Je ne sais pas quel garçon de course a été envoyé par le gouvernement pour décider de la durée du débat. S'il s'agit du whip du gouvernement, je comprends aisément comment l'erreur s'est produite, mais si le leader du gouvernement était venu s'entretenir avec son homologue, comme il l'appelle, à propos du nombre de participants au débat, je pense qu'il aurait constaté combien la liste des orateurs est longue. Ce qui importe encore davantage, c'est de savoir comment la Chambre peut accepter de telles absurdités. Pour autant que je m'en souviens, nous en subissons depuis 1972. Depuis que le gouvernement est au pouvoir, notre organisation a toujours laissé à désirer mais ce que nous ne devons pas faire, et c'est très important quand on consacre si peu de temps au débat proprement dit—seulement trois heures et demie comme l'a mentionné le chef de l'opposition (M. Stanfield)—c'est couper l'herbe sous le pied aux députés de l'arrière-ban, aux députés qui ne sont pas des ministériels, qui représentent tout un éventail d'opinions. C'est sur ce plan que notre gouvernement a tort, que le leader à la Chambre a tort et que tous ceux qui appuient le gouvernement ou le leader à la Chambre ont tort, et les députés le savent bien.

Certains députés d'en face semblent assez mécontents de ce qui s'est passé car ils savent combien le bill est important, et quels sentiments il suscite, mais je pense que bon nombre d'entre eux auraient dû avoir quelque influence sur le leader du gouvernement. Qu'y avait-il de si important pour ne pas attendre lundi soir, par épuisement normal, soit deux jours de débat?

**M. McRae:** Qu'y a-t-il de si important lundi soir?

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Comme d'habitude, le député ne sait pas de quoi il parle.

**L'Orateur suppléant (M. Turner (London-Est)):** A l'ordre. Le député doit s'adresser à la présidence.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Permettez-moi de dire par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, que le député, comme d'habitude, ne sait pas de quoi il parle. Nous en avons eu la preuve dans le discours qu'il a fait il n'y a pas longtemps.

**Une voix:** Est-ce que vous parlez *ex cathedra*?

#### Motion de limite de temps

**M. Baker (Grenville-Carleton):** J'ai entendu quelque chose émaner du député de Hamilton-Mountain (M. MacFarlane). Je comptais sur des propos d'une plus grande conséquence. Mais je pense qu'un aspect extrêmement important de ce bill, dont chacun des députés devra se souvenir lorsqu'il aura à se prononcer sur cette mesure, c'est la question soulevée par le chef de l'opposition, à savoir l'éclaircissement tant attendu de ces règles. Les explications sur l'application du Règlement ne nous ont été communiquées que dans la mesure où elles se rapportaient aux affaires de la Chambre; aussi il n'y a eu en réalité que trois heures et demie de débat.

**Une voix:** Et huit orateurs.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Qu'il y en ait eu huit, neuf ou dix, le débat n'a duré que trois heures et demie et je pense qu'on se moque du Règlement. Comme le député de Winnipeg-Nord-Centre l'a déclaré, cela a peut-être retardé la consultation portant sur la rationalisation du Règlement de la Chambre d'une séance. Il est honteux que les choses se passent ainsi, et le gouvernement et ses tenants devraient avoir honte.

**L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, je vais essayer d'éviter de répondre avec la même ineptie dont il a fait preuve aux arguments ou aux semblants d'arguments produits par le député de Grenville-Carleton (M. Baker). J'essaierai également de résister à la tentation de gloser sur les mérites ou démérites des whips ou autres personnalités de la Chambre. En fait, j'essaierai de mon mieux de m'en tenir aux procédures et méthodes de débat qui caractérisent cette Chambre depuis un bon nombre d'années.

Tout d'abord, je voudrais retracer très brièvement les antécédents de ce bill. J'ai fait connaître les intentions du gouvernement sur la présentation du bill le 23 janvier, c'est-à-dire il y a 11 mois. Une motion des voies et moyens a été présentée à la Chambre par le ministre des Finances d'alors, le 17 avril. Le débat de seconde lecture a commencé le 8 mai. Le bill est donc connu de la Chambre et du peuple canadien, tout au moins officiellement, depuis 11 mois. Nous en sommes aujourd'hui au septième jour de débat; nous avons écouté 47 discours. Or, tout ce que la motion dont la Chambre est saisie aujourd'hui peut faire, c'est de faire avancer ce bill d'une étape, c'est-à-dire de le faire passer de la seconde lecture au renvoi au comité.

Je trouve le député de Grenville-Carleton assez hypocrite lorsqu'il parle de ce qui a été dit ou pas été dit lors des discussions entre les leaders de la Chambre, et je dirais la même chose du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), qui dit qu'il y a mieux à faire. Le fait est qu'il y a eu des discussions. Le gouvernement a indiqué bien clairement qu'il préférerait se conformer à l'article 75A du Règlement et avoir l'accord de tous les députés de la Chambre. En fait, nous ne sommes pas parvenus à cet accord et c'est ce qu'a dit le président du Conseil privé (M. Sharp). Nous sommes alors passés à l'article 75B du Règlement et nous n'avons pas pu non plus nous mettre d'accord là-dessus. Je trouve les députés de l'opposition assez hypocrites quand ils parlent de lundi ou de cinq heures cet après-midi ou d'une date hypothétique sur laquelle on ne s'est pas mis d'accord et dont il n'a été nullement fait mention hier.

**Des voix:** Bravo!